

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE

E/CN.14/382
E/CN.14/CAS.5/NAC/24
20 décembre 1966

FRANCAIS
Original : ANGLAIS



COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Huitième session
Lagos, 13 - 25 février 1967

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COMPTABILITE
NATIONALE A PRIX CONSTANTS

51971

E/CN.14/382
E/CN.14/CAS.5/NAC/24

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
I. INTRODUCTION	1 - 6
II. NATURE DES DONNEES EN PRIX CONSTANTS LES PLUS UTILES EN AFRIQUE	7 - 25
III. LES TABLEAUX EN PRIX CONSTANTS DU SCN REVISE	26 - 28
IV. UNITES DE MESURE, FORMULES ET PERIODES DE BASE	29 - 49
V. TECHNIQUES ET SOURCES D'ESTIMATION	

Annexes:

- I. Ordre du jour
- II. Liste des participants
- III. Liste des Documents
- IV. Discours d'Ouverture du Secrétaire exécutif

I. Introduction

1. Le Groupe de travail sur la comptabilité nationale à prix constants s'est réuni à Addis-Abéba (Ethiopie) du 21 au 28 novembre 1966. C'était la première d'une série de réunions organisées dans le monde entier sur la comptabilité nationale à prix constants, à propos de la révision du système de comptabilité nationale.
2. L'actuel SCN ne contient pas de recommandations sur la comptabilité nationale à prix constants. Les estimations en prix constants feront partie intégrante du SCN révisé et un chapitre spécial sera consacré aux conclusions des groupes de travail régionaux. Etant donné l'importance grandissante de cette comptabilité pour la planification économique et de multiples autres usages intéressants, les groupes de travail régionaux étudient non seulement les problèmes théoriques mais également les méthodes pratiques de calcul de séries de prix constants.
3. Ont participé à ce groupe de travail des experts de huit pays africains de France et du Royaume-Uni. La liste des participants figure à l'Annexe II.
4. L'ordre du jour adopté par le Groupe de travail et les documents de base figurent aux Annexes I et III du présent rapport.
5. C'est M. R.K.A. Gardiner, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique qui a ouvert la réunion. Le discours d'ouverture du Secrétaire exécutif est reproduit à l'Annexe IV.
6. M. Abdelhamid Aouad (Maroc) a été élu Président, et M. Aziz El Din Sayed Ahmed El Tigi (République arabe unie) Vice-Président.

II: Nature des données en prix constants les plus utiles en Afrique

7. A la suite de l'examen du document ST/STAT/15 "Les données de la comptabilité nationale en prix constants" préparé par le Bureau de statistique des Nations Unies, le Groupe de travail s'est d'abord demandé quelles parties du système complet de comptes et de tableaux du SCN

révisé devraient être exprimées en prix constants. En complet accord avec les recommandations contenues dans le document ST/STAT/15, le Groupe de travail a jugé qu'on devrait s'efforcer d'obtenir des estimations utiles pour les postes des comptes "produit" et "dépenses". La plupart de ces postes pourraient être ventilés en flux de produits; on pourrait aussi les calculer en faisant la différence entre de tels flux lesquels pourraient être décomposés en éléments prix et volume, pondérés de la même manière.

8. Le Groupe a estimé qu'il serait présomptueux et peu utile, au stade de développement actuel de la statistique dans la région, d'entamer une longue discussion détaillée et théorique sur des questions telles que l'estimation d'un système complet de comptes équilibrés à prix constants, ou sur les mérites respectifs des différents coefficients d'ajustement qui pourraient être appliqués aux flux de revenus afin d'exprimer ces flux en termes du pouvoir d'achat qu'ils représentent.

9. Le Groupe a admis que les estimations des flux de revenus, exprimés en termes du pouvoir d'achat qu'ils représentent pour un groupe spécifique de produits, pourraient, dans certaines limites et à certaines fins précises, être nécessaires dans la région, principalement dans le domaine de la planification nationale. Il faudrait alors définir aussi clairement que possible les fins auxquelles devraient servir ces estimations afin de réduire au minimum la gamme des coefficients d'ajustement possibles. Dans la pratique, on pourrait ajuster, exemple, le revenu du travail ou le revenu privé disponible, au moyen d'un indice des prix à la consommation, afin de mesurer le changement intervenu dans le niveau de vie réel des classes laborieuses ou de l'ensemble de la population. Pour mesurer la formation brute de capital fixe, on pourrait ajuster l'épargne par un indice de prix.

10. Selon le Groupe de travail les méthodes généralement utilisées pour obtenir le produit intérieur brut à prix constants - à savoir double ajustement de la valeur ajoutée par l'industrie ou réévaluation de tous

les postes de dépense aux prix de l'année de base, en soustrayant les importations ainsi réévaluées de la somme des autres postes à prix constants - sont en principe applicables en Afrique. Dans la pratique cependant, il conviendrait, pour la réévaluation du produit, de recourir surtout à d'autres méthodes, par exemple celles qui consistent à appliquer des indicateurs de la production brute directement à la valeur ajoutée. Cette observation est valable non seulement pour l'Afrique mais aussi pour la plupart des pays du monde.

11. Le Groupe de travail a estimé qu'il serait utile de calculer les profits ou les pertes intéressant les termes de l'échange, et par voie de conséquence, la notion complémentaire de revenu réel brut en prix constants, notamment pour les pays de la région dont l'économie dépend de l'exportation d'un ou plusieurs produits primaires sujets à des fluctuations de prix sur les marchés mondiaux. Il a été décidé que dans ce cas, profits et pertes intéressant les termes de l'échange doivent être considérés comme représentant la différence entre d'une part le solde de la balance du commerce extérieur, ajusté à l'aide de l'indice des prix à l'importation, et d'autre part le solde de la balance du commerce extérieur, ajusté séparément à l'aide de l'indice des prix à l'exportation et de l'indice des prix à l'importation :

$$\left(\frac{E - M}{P_M} \right) - \left(\frac{E}{P_E} - \frac{M}{P_M} \right) = E \left(\frac{1}{P_M} - \frac{1}{P_E} \right)$$

12. Le Groupe de travail a été d'avis que l'estimation des profits et des pertes enregistrés au titre des termes de l'échange, estimation donnée aux paragraphes 9 et 10 du document ST/STAT/15, devait être révisée pour indiquer plus nettement la différence entre les estimations des totaux, selon que l'on opère ou non un ajustement pour les modifications intervenues dans les termes de l'échange. Certains participants ont fait remarquer qu'il n'est pas nécessaire de procéder à cet ajustement pour équilibrer l'estimation du produit intérieur brut et celle de la dépense intérieure brute, exprimées en chiffres réels. Cet ajustement ne devient nécessaire que si l'on veut obtenir une estimation complémentaire tenant

compte des pertes et gains, actuels et futurs, de revenus, imputables aux mouvements des prix relatifs des importations et des exportations d'un pays donné. Le Groupe de travail a recommandé que le passage du produit intérieur brut à prix constants au revenu brut réel soit indiqué dans un tableau distinct, de manière que le caractère complémentaire de l'estimation du revenu réel brut ressorte le plus nettement possible.

13. Il a été signalé que certains pays, qui sont tributaires de l'exportation de produits agricoles et qui n'ont guère de statistiques de base, ont quelquefois besoin pour obtenir des chiffres significatifs d'ajuster la valeur ajoutée par l'agriculture à l'aide d'un indice des prix à l'exportation. Cette méthode ne doit cependant être considérée que comme un expédient statistique, à utiliser seulement pour éviter de consigner toute augmentation ou diminution factice de la production intérieure réelle par suite de l'emploi de coefficients d'ajustement non représentatifs. Cet expédient n'a d'ailleurs rien à voir avec l'ajustement intéressant les termes de l'échange.

14. Après un long débat, il a été convenu que l'on doit s'attacher chaque fois que possible, à estimer en prix constants le revenu net des facteurs en provenance de l'étranger afin d'obtenir en termes réels le produit intérieur brut et le revenu national brut total. Le Groupe de travail est conscient des difficultés théoriques et pratiques que pose l'ajustement du revenu net des facteurs en provenance de l'étranger, mais il considère que, en raison du montant élevé des intérêts et dividendes versés à l'étranger par de nombreux pays de la région, il faut essayer de faire cet ajustement, afin par exemple, de calculer le produit national brut total à prix constants, ce total étant utile à de nombreuses fins. Certains membres du Groupe ont cependant fait valoir que les flux courants suffisaient pour la plupart des analyses; à leur avis, les estimations à prix constants du revenu net des facteurs en provenance de l'étranger, obtenues par un ajustement global - à l'aide par exemple de l'indice des prix à l'importation - n'ont pas de signification économique.

15. Le Groupe de travail a jugé que le coefficient d'ajustement à utiliser pour l'estimation, à prix constants, du revenu net des facteurs en provenance de l'étranger dépend du but visé. Si le revenu national total en termes réels, est considéré comme représentant la capacité **productive**, il convient d'utiliser l'indice des **prix des exportations**; **en revanche** si l'on se place du point de vue du bien-être de la population, l'indice des prix à l'importation est préférable.

16. Le Groupe de travail a recommandé que l'on utilise toujours les chiffres bruts, et que, par conséquent, l'on n'essaye pas d'ajuster le chiffre des provisions pour consommation de capital fixe.

III. Les tableaux en prix constants du SCN révisé

17. Le Groupe de travail est alors passé à l'examen général des tableaux en prix constants dont on a proposé l'insertion dans le SCN révisé. Ce sont les tableaux 8 et 9 ainsi que les tableaux 11 à 15 de l'Annexe II au chapitre VI du document E/CN.3/345.

18. Conformément au principe général qui veut que seuls les chiffres bruts soient ajustés, le Groupe de travail a recommandé que l'on supprime le poste 9, "produit intérieur net au revenu des facteurs" du tableau 8, qui indique la valeur en prix constants et les indices de prix correspondants pour les dépenses imputées au produit intérieur brut. Les participants ont approuvé par contre la proposition, faite par le Groupe d'experts à sa deuxième session, de subdiviser le poste 8 du produit intérieur brut aux prix du marché, en produit des industries productrices de biens, en activités de l'Etat et en activités des organismes privés à but non lucratif rendant des services aux ménages.

19. Le Groupe a également décidé d'ajouter, après le tableau 8, un nouveau tableau en prix constants fondé sur le tableau B du document E/CN.3/345 (p. 254). Les participants ont reconnu que le tableau B n'était pas complet puisqu'il ne comprenait pas les biens et services qui, selon le nouveau système envisagé, ne sont pas des marchandises. Le Groupe a également noté que les postes des colonnes intitulées

"utilisations" étaient exprimées en prix du marché et que le système modèle des indices de prix indiqué au document E/CN.3/328 ne pouvait être appliqué pour réévaluer ces postes puisque ces indices des prix correspondaient aux prix à la production pour ce qui est des marchandises. Le meilleur moyen d'établir le tableau B en prix constants serait donc d'utiliser des indices de quantum pour extrapoler les valeurs du marché à l'année de base.

20. En ce qui concerne le tableau 9 du document E/CN.3/345, relatif au produit intérieur brut en prix constants par type d'activité économique, le Groupe a estimé que, tout au moins pour l'adaptation du tableau à la région, la colonne (4) (produit intérieur net au coût des facteurs) devait être supprimée, que la colonne (2) (produit intérieur brut aux prix du marché) devait avoir la priorité, et que la colonne (3) (produit intérieur brut au coût des facteurs) ferait l'objet d'une estimation si les données le permettaient.

21. A cet égard, les paragraphes 24 et 29 du document ST/STAT/15, relatifs à l'évaluation au coût des facteurs et aux prix du marché, ont été examinés. Bien que les participants ne se soient pas entièrement ralliés aux arguments contre l'estimation du produit intérieur brut au coût constant des facteurs exposés dans ces paragraphes, ils ont constaté que ce serait plus facile, en Afrique, d'estimer le produit intérieur brut réel aux prix du marché qu'au coût des facteurs. L'inscription des droits de douane sur une ligne distincte dans le tableau 9 a donné lieu à de longs débats. Un participant a estimé que les droits de douane affectant les produits destinés à la consommation finale ne devaient pas être inclus dans les tableaux du produit intérieur brut à prix courants et à prix constants tandis que les droits sur les produits uniquement destinés à la consommation intermédiaire devaient être inclus dans la valeur ajoutée de l'industrie qui utilise le facteur de production. Dans cette optique, seuls les droits de douane sur les produits intermédiaires entrent dans le processus de production et, ainsi, constituent

une partie du produit intérieur brut aux prix du marché, ce qui n'est pas le cas pour les droits d'importation sur les produits destinés à la consommation finale. Toutefois, la majorité du Groupe a approuvé la formule proposée. On a fait observer qu'il conviendrait d'indiquer, aux colonnes 3 et 4 du tableau 9, que les droits de douane ne devaient pas y être portés.

22. Le Groupe a estimé que dans les tableaux 11 et 12, relatifs aux dépenses de consommation en prix constants de l'Etat et des organismes privés à but non lucratif, la colonne 3 indiquant les marchandises consommées pourrait être supprimée, ou pourrait être modifiée de manière à couvrir l'utilisation totale des biens et services. On a proposé d'adopter le terme "administration publique" au lieu de "Etat" au tableau 11.

23. Bien que de nombreux pays de la région ne disposent pas actuellement des données nécessaires à l'établissement du tableau 13 sur la consommation des ménages en prix constants le Groupe a reconnu que ce tableau constituait une part très utile du système et que l'on devait s'efforcer de recueillir dans un avenir proche les données de base nécessaires à son établissement.

24. Le Groupe a estimé que le tableau 14 sur la composition de la formation brute de capital fixe en prix constants était d'une grande utilité. Il a suggéré que la partie b du tableau, qui peut être établie que si l'on dispose d'informations sur la formation de capital par type d'activité à l'intérieur de chaque industrie, soit transformée en une classification à double entrée de la formation de capital par industrie et par type d'activité. On a proposé de subdiviser la rubrique 10 "Travaux en cours" en bâtiments et autres travaux en cours.

25. Le Groupe a décidé, après discussion, d'insérer dans le tableau 15 relatif aux importations et exportations en prix constants classées selon les produits caractéristiques des diverses industries, un total partiel avant les trois dernières rubriques. En incluant "autres biens" dans le total partiel, on affecterait les trois dernières rubriques aux services exclusivement.

IV. Unités de mesure, formules et périodes de base

26. Le Groupe de travail a alors abordé l'étude de la section IV du document ST/STAT/15. Les participants ont reconnu qu'en principe, il importait beaucoup de tenir compte des changements de qualité dans les estimations en prix constants. Il y a de bonnes raisons de croire que les indices de prix tendent à exagérer l'augmentation de prix réelle parce qu'en pratique il n'est pas possible de tenir compte des changements de qualité. On a fait observer que quelques-unes des méthodes perfectionnées pour tenir compte de changements de qualité, qui sont mentionnées dans le document ST/STAT/15, sont encore au stade expérimental et ne donnent pas toujours des résultats satisfaisants. Le Groupe de travail a conclu qu'à cet égard les méthodes plus primitives - telles que la réévaluation aussi détaillée que possible des produits permettant de faire ressortir les différentes qualités comme des produits différents, ou encore l'emploi d'indices des prix basés sur des produits tout à fait précis pour la réévaluation des séries en prix courants, étaient beaucoup plus répandues et convenaient mieux en Afrique.

27. Le Groupe a estimé qu'il fallait étudier davantage tous les aspects du problème que pose la distinction entre changements véritables de prix et changements de prix dus à des changements de qualité. La définition des caractéristiques de qualité, la mesure dans laquelle il faut tenir compte du progrès technique en général, le problème des avions et des calculatrices électroniques - dont l'augmentation de prix quand il s'agit de nouveaux modèles est quelquefois inférieure à l'augmentation de qualité - tels sont, entre autres, les aspects qui appellent une classification.

28. De l'avis du Groupe de travail, l'année de référence devrait, de préférence, être une année pour laquelle on dispose de nombreuses données de base, tirées de recensements et d'enquêtes. Le Groupe n'a fait aucune autre remarque sur le chapitre du document ST/STAT/15 traitant des unités de mesure des biens et services des formules d'indices et de la période de base.

V. Techniques et sources d'estimation

29. Le Groupe de travail a examiné le chapitre du document ST/STAT/15 consacré à cette question ainsi que les annexes I et II qui donnent quelques indicateurs types utilisés pour l'estimation du produit et des dépenses en prix constants, ainsi que le document E/CN.14/NAC/23 intitulé "Méthodes de Comptabilité nationale à prix constants en Afrique".

30. Le Groupe de travail a reconnu l'impossibilité d'établir une méthode générale permettant d'estimer les données en prix constants, qui soit applicable à tous les pays, car dans chaque pays cette méthode dépendra des statistiques de base dont on dispose. Cependant, les participants ont estimé que la méthode des flux de produits et la méthode du double ajustement constituent un point de départ idéal pour l'estimation intégrée des données relatives aux quantités et aux prix intéressant les flux du compte de production. Il convient de s'attacher à établir, dans ce cadre, des estimations aussi cohérentes que possible, dans la mesure où les données de base sont disponibles.

31. On a fait observer que plusieurs pays africains appliquaient la méthode du double ajustement pour estimer en prix constants la valeur ajoutée par l'agriculture. Toutefois, la majorité des Etats de la région appliquent directement à la valeur ajoutée des indicateurs de la production brute. Les participants ont jugé que pour l'estimation en prix constants l'agriculture pourrait utilement être subdivisée car l'importance des facteurs de production varie considérablement selon les différentes parties de ce secteur, de même d'ailleurs que le volume de données dont on dispose sur les facteurs de production. Si les participants n'ont pas décidé de façon précise quelles devraient être les subdivisions de l'agriculture, ils ont été, dans l'ensemble, d'avis que les petites exploitations agricoles, ou les moins productives, dont les facteurs de production sont restreints, devaient être distinguées des grandes exploitations dont les facteurs de production sont importants; pour ces dernières, il conviendrait d'employer la méthode du double ajustement. Certains ont également suggéré qu'il était extrêmement

difficile d'ajuster la partie de la production agricole non commercialisée, mais que cette partie était parfois estimée directement en quantités.

32. Le Groupe a également traité du problème que pose le calcul des prix des produits agricoles. Il a été suggéré d'utiliser les prix du marché et non les prix à la production, lesquels sont parfois difficiles à obtenir, surtout quand il s'agit des produits des petites exploitations. Il est également très difficile d'aboutir, pour les produits agricoles, à des prix à la production qui soient nets d'éléments tels que le coût des services de transport, de manutention, etc., quand ces services sont assurés par l'exploitant lui-même. A noter cependant qu'il est possible d'obtenir plus facilement un prix à la production "pur", quand il s'agit des grandes exploitations.

33. En ce qui concerne la pêche, on a mentionné le fait que certains pays africains pratiquent la pêche à l'échelle industrielle, auquel cas on peut employer la méthode du double ajustement. Cette méthode doit aussi être utilisée en principe dans certains pays, pour l'industrie extractive où les facteurs de production sont parfois importants.

34. Pour l'industrie manufacturière, le Groupe de travail a été d'avis que les études sur l'industrie menées dans la région doivent être conçues de manière que l'on puisse réunir le maximum de renseignements pour le calcul, les indices de production et l'établissement des comptes nationaux en prix constants. Etant donné l'extrême difficulté que pose le rassemblement de données sur l'artisanat, même en prix courants, sauf pour les produits qui entrent dans le circuit de commercialisation organisé, le seul moyen de tenir compte des activités artisanales dans l'estimation de la production manufacturière en prix constants est d'utiliser des coefficients plus ou moins arbitraires. Les participants ont précisé que l'extrapolation à l'aide d'indices du quantum pour les matières utilisées n'est applicable qu'à quelques rares groupes industriels. Il conviendrait donc de mentionner à l'Annexe I, les limites

d'application de cette méthode dans la rubrique où sont définis les indicateurs pour les "Autres Industries manufacturières".

35. La question du choix des indicateurs à utiliser pour estimer la valeur ajoutée par la production d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau, en prix constants, a été longuement débattue. Le Groupe de travail a été d'avis que l'on peut se fonder, pour calculer la production d'électricité, non seulement sur les quantités produites, mais aussi sur la quantité de l'énergie vendue ou consommée. Certains ont préconisé une distinction entre la production et la distribution d'électricité. De l'avis général, c'est la méthode du double ajustement qui doit être utilisée pour réévaluer la valeur ajoutée par les centrales électriques, puisqu'on dispose généralement de données permettant d'ajuster le chiffre des entrées.

36. Le Groupe de travail a jugé que le meilleur moyen d'estimer la valeur ajoutée par l'industrie du bâtiment, en prix constants, était d'opérer un ajustement à l'aide de l'indice du prix des matériaux de construction combiné à l'indice des gains de la main-d'œuvre. Il a souligné la nécessité de donner des directives quant aux meilleures méthodes permettant d'établir les estimations de base, en prix constants, relatives au bâtiment et aux travaux publics. On a fait observer que dans les cas où la production brute de l'industrie du bâtiment était réévaluée d'après les renseignements sur les facteurs de production, le double ajustement ne pouvait être appliqué à cette industrie.

37. Le Groupe de travail a noté avec quel détail sont généralement présentées les estimations en prix constants intéressant les transports et les communications, notamment lorsqu'on utilise des indices de quantum; il a reconnu qu'en général on disposait suffisamment de renseignements dans les pays en voie de développement pour que l'emploi de ces méthodes détaillées soit possible.

38. Le Groupe de travail a pris note des méthodes d'estimation des séries en prix constants pour le commerce de gros et le commerce de

détail employées dans plusieurs pays de la région. Ces méthodes sont analogues à celles qui sont citées comme étant les plus courantes par le document ST/STAT/15.

39. Le Groupe de travail a noté l'absence fréquente, dans la région, d'indicateurs permettant de calculer par extrapolation des séries en prix constants pour les industries qui fournissent des services. Etant donné la difficulté extrême que présente le calcul de données pour ces industries, qu'il s'agisse de prix courants ou constants, à partir des renseignements disponibles, le Groupe de travail a estimé qu'on pourrait utilement convoquer à l'échelon régional un groupe d'études spécialement chargé d'examiner les problèmes théoriques et pratiques liés à l'estimation de la valeur ajoutée par les industries qui fournissent des services. La documentation fournie à ce groupe d'études serait tirée des renseignements communiqués par les pays sur leurs pratiques actuelles et sur les difficultés rencontrées.

40. Il a été signalé que là où il est possible d'utiliser plusieurs indicateurs du volume pour une même branche d'activité déterminée, par exemple les effectifs scolaires, le nombre des heures de cours assurées par les professeurs, etc., dans le domaine de l'enseignement et, dans le domaine des services, le nombre de consultations, le nombre de lits d'hôpital, le nombre de médecins, etc., il n'y a pas de solution unique au problème qui consiste à trouver le coefficient d'ajustement le plus approprié. On peut recueillir un grand nombre d'indicateurs, mais on ne dispose d'aucune base pour déterminer les coefficients de pondération à leur assigner avant de les combiner.

41. Le Groupe de travail a alors procédé à l'examen des indicateurs de prix et de volume qui peuvent être utilisés pour estimer les diverses catégories de dépenses en prix constants.

42. Le Groupe de travail a noté le caractère non représentatif des indices de prix à la consommation utilisés pour ajuster les dépenses de consommation des ménages, du fait que ces indices portent généralement sur une fraction particulière de la population située dans certaines zones

étroitement circonscrites. Il faut donc, si possible, combiner plusieurs indices de ce genre en leur appliquant des coefficients de pondération appropriés. Ainsi les indices intéressant la population à revenus élevés peuvent être combinés à des indices intéressant la population à faibles revenus, indices que l'on peut se procurer dans nombre de pays africains. Il convient de tenir compte, pour l'établissement de chaque indice combiné, de la composition des dépenses dans les zones urbaines et dans les zones rurales. On a également fait observer que les indices des prix à la consommation dans la région ne sont pas toujours assez détaillés pour qu'on puisse opérer un ajustement distinct pour chaque catégorie de dépenses de consommation.

43. Il a été suggéré d'estimer séparément, en prix constants, les quantités de produits alimentaires d'origine locale et les quantités de produits alimentaires importés. Pour le bâtiment, on pourrait obtenir un indice du quantum des loyers en considérant les changements dans un échantillon de logements modernes et de logements traditionnels. Dans un pays, le nombre de logements pourrait être calculé à partir du nombre de compteurs d'eau installés dans les zones résidentielles.

44. Le Groupe de travail a estimé que l'ajustement des prix pour les dépenses médicales et sanitaires est plus commode que l'extrapolation à l'aide d'un indice de volume, suggérée dans le document ST/STAT/15. En ce qui concerne l'utilisation des véhicules personnels, il a été suggéré que la consommation d'essence n'est pas toujours un bon indicateur du volume, car l'essence a de nombreux autres usages.

45. En ce qui concerne les dépenses consacrées aux services, le Groupe de travail a estimé que l'on pourrait se procurer des indices de quantum pour les services récréatifs, les divertissements et les services culturels, par exemple le nombre de billets de théâtre et de cinéma vendus, le nombre des visiteurs dans les musées, etc.

46. Il a été suggéré que le poste 4 - Dépenses de consommation de l'Etat - soit repris séparément pour chaque groupe d'activité. Les participants ont reconnu toutefois que, comme dans tous les cas où l'emploi sert

d'indicateur, il n'est pas tenu compte des changements dans la productivité, ce qui nuit aux estimations.

47. Le Groupe de travail a pris note avec intérêt du fait que pour certains postes de formation brute de capital fixe, les aéronefs et les calculateurs électroniques, par exemple, on pouvait supposer que les variations de prix traduisaient les améliorations qualitatives, ce qui rendait la réévaluation de ces postes inutile. Il a été suggéré que, pour ces postes, les améliorations qualitatives, étaient même plus importantes que les variations de prix.

48. Le Groupe a constaté que les pays en voie de développement pourraient avoir des difficultés à utiliser les indices de prix pour l'ajustement, en ce qui concerne les machines et l'équipement, du fait de l'importance des frais relatifs aux installations et aux transports locaux, le caractère unique et l'infinie variété des biens d'équipement, et les changements notables qui peuvent se manifester dans la composition des importations.

49. Le Groupe de travail a brièvement évoqué la question de savoir s'il devait recommander l'insertion en prix constants des tableaux 2 et 3 de l'Annexe II du document E/CN.3/345 exprimés en prix constants. Ces tableaux sont ceux de "l'offre et utilisations de marchandises" et des "entrées et sorties brutes des industries", respectivement. Après discussion, il a été décidé qu'il n'y aurait guère d'intérêt à recommander l'insertion de tableaux aussi complexes, au stade actuel de développement statistique des pays de la région.

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Discours d'ouverture
2. Election du président et du vice-président
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Principes et méthodes d'estimation des comptes nationaux à prix constants
5. Etudes des données nécessaires pour construire un système d'indices de prix et de volume
6. Les tableaux à prix constants du SCN élargi et révisé
7. Problèmes d'estimation des comptes nationaux à prix constants en Afrique
8. Adoption du rapport

ANNEX II/ANNEXE II

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

<u>Country/Pays</u>	<u>Name and title/Nom et titre</u>
Ethiopia/Ethiopie	Mr. Dub Liben National Income Statistician Central Statistical Office P.O. Box 1143 Addis Ababa
France	M. Jean Boulogne Economiste-Statisticien Secrétariat d'Etat à la Coopération Bureau d'Analyse Economique 20 Rue Monsieur Paris VII
Ghana	Mr. Amoako Akuffo Statistics Officer Central Bureau of Statistics Accra
Kenya	Mr. Parmeet Singh Economist-Statistician P.O. Box 30266 Nairobi
Madagascar	Mr. Razafindrakote Adjoint au Directeur à l'Institut national de la Statistique et de la Recherche économique B.P. 485 Tananarive
Morocco/Maroc	M. Abdelhamid Aouad Chef Adjoint du Service du Plan Ministère du Développement et du Plan Rabat
Sudan/Soudan	Mr. Muddathir Mohed Ali Inspector Department of Statistics Khartoum

ANNEXE III

LISTE DES DOCUMENTS

ST/STAT/15	Les données de Comptabilité nationale en prix constants
E/CN.14/NAC/22	Ordre du jour provisoire
E/CN.14/NAC/23	Méthodes de Comptabilité nationale à prix constants, en Afrique
E/CN.3/345	Propositions en vue de la revision du SCN de 1952-juin 1966
E/CN.3/328	Le rassemblement et l'exploitation de statistique sur les prix

*Groupe de travail sur la comptabilité nationale à prix constants
Addis-Abeba, 21-28 novembre 1966*

ANNEXE IV

DISCOURS D'OUVERTURE DU SECRETAIRE EXECUTIF

Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à ce Groupe de travail sur la comptabilité nationale à prix constants. Vous n'ignorez pas l'intérêt considérable que les pays africains et la Commission économique pour l'Afrique portent à ces études dont il est inutile de souligner l'importance tant pour l'élaboration des plans de développement que pour la mesure des progrès accomplis.

Votre groupe de travail, le septième réuni sous les auspices de la CEA dans le domaine de la comptabilité économique a été demandé par la 3ème et la 4ème Conférences des Statisticiens africains. Il s'insère dans le cadre de la révision en cours et bientôt achevée du système de comptabilité nationale des Nations Unies. Il a pour but de voir comment les données relatives aux grands agrégats économiques exprimés en termes monétaires peuvent être mesurés avec des unités constantes notamment en éliminant la dépréciation de la monnaie et les variations des prix.

Vous aurez à discuter les méthodes qui vous seront proposées et à apprécier dans quelles conditions elles peuvent être appliquées aux pays de la région et éventuellement à proposer des améliorations nouvelles. L'accent qui est maintenant mis sur l'aspect "production" doit permettre d'utiliser assez facilement les notions de quantités physiques et de prix constants pour aboutir à des estimations cohérentes. Certains agrégats notamment ceux relevant des revenus et de leur distribution échapperont à cette méthode et pour l'instant nous consacrerons donc plus particulièrement nos efforts sur les problèmes de production et de consommation.

Vous aurez aussi à voir quelles sont les méthodes pratiques qui peuvent être utilisées pour estimer les quantités et les prix et notamment à étudier quels ajustements sont nécessaires et possibles lorsque des changements interviennent dans la qualité ou la définition des produits. Il conviendra aussi que le Groupe de travail donne son avis sur le modèle de système d'indices de prix qui lui est proposé.

Enfin, votre attention est attirée sur le fait que le Groupe d'experts qui s'est réuni en juillet 1965 pour examiner l'avant projet du Système révisé de Comptabilité nationale a ajourné la discussion des tableaux à prix constants en demandant qu'ils soient étudiés par votre réunion et que votre opinion soit exprimée en vue des recommandations finales pour l'adoption du nouveau système. Le Secrétariat a préparé à votre intention un document résumant les pratiques actuelles des pays africains dans ces domaines qui doit vous servir de guide dans vos discussions.

Par ailleurs le Bureau Statistique des Nations Unies a préparé les documents relatifs à la méthodologie et a envoyé ici Mr. Pedersen qui est particulièrement au courant des problèmes propres à l'Afrique puisque, il y a un an encore, il dirigeait la section de la Comptabilité nationale de la CEA.

Comme vous le constatez, les tâches qui vous attendent sont nombreuses et sans doute parfois assez difficiles. Pourtant, je suis convaincu que vous les mènerez à bonne fin pour le progrès de la connaissance économique de chacun de vos pays et pour toute l'Afrique et il ne me reste plus maintenant qu'à formuler des vœux pour un plein succès de vos travaux et un heureux séjour à Addis-Abéba.